



Projet : le numéro de février 2024 n'a pas été publié

Expression des élus minoritaires du groupe «Locmaria Un Nouveau Cap»

Nous continuons à faire des propositions et à faire infléchir la politique communale.

Le premier point de cet article réaffirme notre volonté, suite aux dégâts de la tempête CIARAN, d'une sérieuse remise à jour de notre plan communal de sauvegarde.

Les points sur l'assainissement*, la mobilité*, les énergies renouvelables* montrent notre conviction : Locmaria doit «prendre toute sa place et «peser» sur la politique communautaire chaque fois que nécessaire.

Pour un nouveau plan communal de sauvegarde

Au moment de la tempête CIARAN, chacun a mesurer l'évolution des moyens de prévention, mais à aussi pu constater la fragilité de nos situations (qu'en aurait-il été si ces évènements avaient eu lieu en journée?).

Collectivement, nous avons su prévenir, mais nous n' avons pas su mettre les moyens pour assurer la continuité des services publics, aider et soutenir les victimes des dégâts à Locmaria.

Un nouveau plan communal de sauvegarde (PCS) est, selon nous, une priorité absolue pour améliorer la «gestion des crises». Son objectif, en plus d'assurer l'alerte, est l'information, la protection et le soutien de la population en cas d'évènement majeur, par la mobilisation des moyens propres à la commune pour y faire face. Notre commune a encore trop de points faibles, améliorons-nous!

Pour une meilleure information dans les quartiers (Mescouëzel, route de Goulven, La Madeleine...)

2024 voit le début d'importants travaux sur les réseaux. La qualité des eaux est un enjeu si important qu'il faut faire à notre niveau communal un effort d'explication.

Ainsi l'extension du réseau d'assainissement et eaux pluviales du quartier de Mescouëzel (en zone déjà construite) pour un coût supérieur à 490 000€* nécessiterait une information des habitants sur le calendrier d'exécution des travaux sur 2 ans: les délais, coûts et conditions de raccordements, les conséquences sur les factures «Eau du Ponant» (qui doubleront?).

Même chose pour les habitants de la route de Goulven et de la Madeleine pour les travaux de réseaux et voiries.

Pout aller à Brest autrement qu'en voiture

La commune doit être le «fer de lance» pour les révisions de son plan local vélo et de cheminements doux* entre le quartier de Mescouëzel/Lesconvel et le Bourg (le long de la route départementale 789), entre Locmaria et Brest Montbarrey/Technopole .

Confortés par une discussion récente avec les élus départementaux, nous pensons que la commune doit agir, faire de l'axe Le Conquet- Plougonvelin- Locmaria- Brest un axe exemplaire de mobilité* et d'intermodalité* (vélo, car, covoitfrage). Commençons par profiter de la loi qui permet un recensement des chemins ruraux pour établir notre propre carte communale des sentiers et cheminements doux.

Pour la poursuite de la réflexion sur les énergies renouvelables et les économies d'énergie

En décembre, nous avons demandé une nouvelle réunion publique sur la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables à Locmaria, pour mieux informer la population sur les enjeux et mieux expliquer la démarche de l'équipe municipale. Ce sujet reviendra fin 2024, à l'issue de l'avis émis par la Région.

Bretagne.

Des ajustements seront sans doute à prévoir concernant l'éolien, le photovoltaïque, les réseaux de chaleur, la méthanisation, le bois énergie, sans oublier l'accélération des moyens d'isolation des bâtiments publics, de l'habitat collectif et individuel. Le débat doit s'intensifier sous d'autres formes (expositions, réunions, visites de quartier) à l'occasion de la révision du plan climat air énergie de territoire* avant septembre 2024.

* compétences CCPI

Nous sommes plus que jamais à l'écoute des Lanvénécois, des acteurs du monde économique et des responsables associatifs. N'hésitez pas à venir nous rencontrer et à nous contacter: eluslocmariaunnouveauCap@gmail.com

Katell Clorennec, Françoise Foll, Christophe Le Gal, Michel Marc, Loïc Petit de la Villéon, Loïc Rault

Locmaria-Plouzané, le 1^{er} février 2024.